



SNUipp-FSU 92

Nanterre, le mardi 9 mai 2017

Monsieur le Directeur Académique,

Cette CAPD se tient dans le contexte particulier du lendemain des élections présidentielles. Notre nouveau président a été élu en grande partie par rejet de la candidate du Front National et de tout ce que ce parti politique représente. Ce n'est donc pas une adhésion au programme d'Emmanuel Macron qui lui a permis d'arriver au pouvoir.

Pour le SNUipp et la FSU, le programme éducatif du nouveau président ne va pas dans le sens d'une école au service de la réussite de tous les élèves : suppression des postes plus de maîtres que de classes, renforcement de l'autonomie des établissements, extériorisation de la lutte contre le décrochage scolaire par des associations, pilotage par l'évaluation systématique, accent mis sur les « fondamentaux », faisant ainsi fi des nombreux travaux issus de la recherche sur l'échec scolaire...Le fameux dédoublement des classes de CP et CE1 en REP+ se fera quasiment à moyen constant, par redéploiement. Or, lorsqu'on constate les difficultés rencontrées par le service public d'éducation aujourd'hui (manque de remplaçants, classes chargées, manque de RASED...), ce projet a de quoi inquiéter.

Du point de vue des enseignants, le programme prévoit un renforcement des postes à profil, et pour le reste peu d'évolutions par rapport à l'existant : 3 jours de formation continue obligatoire par an, dont la moitié en distanciel, ce que font déjà les enseignants du 1er degré. La formation initiale reste en alternance (alternance étendue à la licence), avec toutes les difficultés que nous connaissons. Et c'est bien une méconnaissance et même un mépris du métier d'enseignant de maternelle dont il s'agit, quand M Macron prévoit de faire intervenir « des jeunes engagés dans le cadre du service civique (...), en particulier pour la maîtrise du langage.»

Le nouveau président n'a pas pris la mesure de la dégradation des conditions de travail des enseignants et du malaise grandissant dans la profession. Rien n'est réfléchi dans son projet pour lui donner un second souffle. Vouloir allonger encore les carrières sans réfléchir au déroulement de la carrière et aux conditions d'exercice est inapplicable et dangereux pour l'école et les personnels.

Quant à la fonction publique et aux services publics, la prévision de suppression de 120 000 à 150 000 postes de fonctionnaires est pour nous un très mauvais signe, celui d'un Etat qui se désengage de ses missions, notamment celles au service des plus fragiles.

Le SNUipp et la FSU portent un projet ambitieux et innovant pour l'Ecole et les Services Publics, et nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour le faire connaître et lutter contre une politique qui, si elle est menée comme le souhaite le nouveau président, à coup d'ordonnances en contradiction avec le principe même de la démocratie, fera beaucoup de mal à notre pays et en particulier aux populations les moins favorisées.

Par ailleurs, l'ordre du jour de la CAPD est l'attribution des priorités au mouvement. Dans notre département, un très grand nombre d'enseignants participe au mouvement. La CAPD des priorités est, pour beaucoup d'entre eux, une étape importante et représente un enjeu fort. Nous demandons comme les années précédentes que les collègues soient informés par l'administration des résultats de cette CAPD. Nous tenons à ce que toutes les opérations administratives soient traitées avec transparence. Nos collègues ont droit à l'information. Si une impossibilité est liée au calendrier des opérations du mouvement, nous demandons à ce que cette question soit remise à plat et rediscutée lors du groupe de